

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE DUPUY  
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

05-03-2018

PROCÈS-VERBAL, de la séance ordinaire des membres du conseil municipal de Dupuy, tenue ce cinq (5) mars de l'an deux mille dix-huit (2018), à dix-neuf heures (19h00) sous la présidence de Monsieur Rémi Jean, Maire substitut à laquelle sont présents les conseillers (ères) suivants (es) :

Christian Mongrain Thériault, Denise Morin, Rémi Kelley.

Étaient absents le maire Normand Lagrange, le conseiller Michel Beaudette ainsi que la conseillère Josée Leclerc.

Étaient présents également, Madame Pascale Lavigne, Directrice générale, Madame Nathalie Soucy, Secrétaire et Monsieur Richard Petit, Inspecteur municipal.

032-2018

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par la conseillère Denise Morin,  
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Proposition adoptée

033-2018

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 05 FÉVRIER 2018.**

Proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault  
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE les minutes soient adoptées et signées telles que présentées.

Proposition adoptée

**AFFAIRES EN DÉCOULANT**

**PROGRAMME D'AIDE À LA JEUNESSE PAR HECLA QUÉBEC :** Hecla Québec offre un programme d'aide financière à des projets reliés à la jeunesse. En collaboration avec le CRD et le comité jeunesse et le Camp d'été, un projet sera soumis par la municipalité. La date de dépôt est le 30 mars prochain.

**RÉPARATION COMPRESSEUR CHAMBRE FROIDE CRD :** Le président du Centre Récréatif confirme à la municipalité que le compresseur de la chambre froide du bar est endommagé. La facture d'immobilisation sera transmise directement à la municipalité. La dépense est estimée à un montant d'environ 2,000\$ à 2,500\$.

**AGENT SQ DE NOTRE TERRITOIRE : NICOLAS DUBOIS :** La directrice générale a reçu la visite pour une première fois de notre agent attitré depuis novembre 2017 à notre district : Monsieur Nicolas Dubois. Les discussions ont porté principalement sur les règlements municipaux pouvant impliquer la collaboration de la SQ. L'agent Dubois doit prendre connaissance des règlements en vigueur et nous revenir avec ses commentaires pouvant améliorer le traitement de ces règlements. À suivre.

## PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

---

**Monsieur Réal Sévigny:** Suite à la parution de l'avis concernant les cendres de bois dans le journal local le Gribouilleur, monsieur Sévigny demande des précisions la cueillette et transport de la cendre dans les bacs.

**Réponse de Madame Pascale Lavigne:** L'avis informe que ce n'est pas une interdiction complète de mettre la cendre de bois dans le bac vert. La cendre froide doit, pour être acceptée et ne pas faire l'objet d'une amende, être emballée dans un sac ou une boîte bien fermé. Advenant le cas où une amende serait transmise à la municipalité par le transporteur (Les entreprises J.L.R Inc), la charge sera refacturée au citoyen contrevenant.

---

**Monsieur Claude Chrétien:** Monsieur Chrétien demande si les services offerts par la tour de communication de Xplornet sont fonctionnels.

**Réponse de Madame Pascale Lavigne:** la directrice générale confirme que la municipalité loue le terrain à Xplornet. Les services offerts par cette compagnie ne sont pas gérés par la municipalité. Pour un complément d'informations le conseiller Christian Mongrain Thériault, à titre de citoyens, s'est informé auprès du fournisseur très récemment, Présentement, les services devraient être en fonction vers le 15 mars prochain selon le fournisseur.

---

**Monsieur Claude Chrétien:** Demande si les abats poussières passeront 1 fois / mois ?

**Réponse de Monsieur Rémi Jean:** Le budget alloué pour cette dépense est pour un 1½ passage. Pour le centième, le conseil a décidé de faire un effort additionnel. Puisque la dépense pour un passage seulement est d'environ 40,000\$, le montant total de plusieurs passages d'abat-poussière ne permet pas à la municipalité de prévoir beaucoup plus pour cette dépense en 2018.

---

**Madame Cécile Rochette :** Madame Rochette demande si les lettre des encombrants seront envoyées bientôt. Après questionnement de madame Lavigne, ce qu'elle veut dire ce sont concernant les avis pour les nuisances.

**Réponse de Monsieur Rémi Jean :** Il mentionne que justement le conseil en a discuté avec les employés afin de valider le suivi de la procédure mise en place l'an dernier.

**Réponse de Madame Pascale Lavigne:** Madame Lavigne ajoute que le sujet a déjà été discuté avec le Maire le mois dernier. Dès le mois d'avril, les employés seront sur ce dossier afin d'assurer la procédure mis en place. Que présentement, il est impossible pour la municipalité d'envoyer des avis en période de fonte des neiges. Le conseil se positionnera sur la personne attitrée à ce travail dès le mois prochain.

---

034-2018

**FERMETURE DU COMPTE BANCAIRE DESJARDINS, FOLIO #60216 DU JOURNAL LE GRIBOUILLEUR DE DUPUY**

Proposé par la conseillère Denise Morin,  
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil municipal approuvent la fermeture du compte bancaire Desjardins, folio #60216 du journal Le Gribouilleur de Dupuy.

QUE la directrice générale / secrétaire-trésorière est autorisée à signer tous les documents reliés à cette fermeture de compte.

Proposition adoptée

035-2018

**RECONNAISSANCE DE BÉNÉVOLES DE LA BIBLIOTHÈQUE**

ATTENDU QUE le Réseau Biblio affilié aux municipalités membres possèdent des programmes de gratitude pour les bénévoles des bibliothèques municipales;

ATTENDU QUE la municipalité de Dupuy compte parmi ces bénévoles, Madame Huguette Huot, 35 ans et Madame Thérèse Légaré, 40 ans de bénévolat auprès de notre bibliothèque municipale;

POUR CES MOTIFS

Proposé par le conseiller Rémi Kelley,  
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Dupuy participe financièrement un montant de 90.00\$ afin d'offrir un souvenir à nos bénévoles de la bibliothèque municipale pour l'année 2018.

Proposition adoptée

036-2018

**APPROBATION DE L'ENTENTE RELATIVE AU CONTRAT D'INTÉGRATION AU TRAVAIL AVEC EMPLOI-QUÉBEC :**

ATTENDU QUE la municipalité de Dupuy est partenaire du Réseau Solidarité de Dupuy;

ATTENDU QUE la municipalité appuie la démarche du Réseau solidarité de Dupuy dans ses démarches d'embauche d'une employée au programme d'aide d'intégration au travail d'Emploi-Québec;

ATTENDU QUE le Réseau solidarité de Dupuy s'engage à défrayer les coûts et avantages sociaux dépassant l'aide salariale du programme;

ATTENDU QU' aucune somme ne sera incombée à la municipalité de Dupuy concernant cette entente;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère Denise Morin,  
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault  
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Dupuy approuve l'entente relative au contrat d'intégration au travail de Mme Sylvie Berrouard avec Emploi-Québec pour la période du 11 mars 2018 au 9 mars 2019;

QUE Madame Pascale Lavigne, directrice générale/ secrétaire-trésorière est mandaté pour et au nom de la municipalité de Dupuy, à signer tous les documents se rapportant à ce contrat d'intégration au travail.

Proposition adoptée

037-2018

**COMPTES À PAYER**

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des autorisations de paiement du mois de février (2018) faite conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées;

Proposé par le conseiller Rémi Kelley,  
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault  
Et résolu à l'unanimité :

QUE la liste corrigée des autorisations de paiement du mois de février au montant de **105 097.92\$** soit approuvée et d'en autoriser les paiements selon les échéances.

Proposition adoptée

**APPUI, CONTRATS ET MANDATS**

038-2018

**SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ DE LA MRCAO**

***PROPOSITION SUR LES LIMITES DES AFFECTATIONS DU TERRITOIRE EN ZONE AGRICOLE PERMANENTE***

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la MRC d'Abitibi-Ouest (MRCAO) s'est engagé envers le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire à : procéder à la caractérisation de la zone agricole permanente; demander la présence et la contribution des acteurs; modifier le schéma d'aménagement et de développement en fonction de l'entente de l'ensemble des acteurs sur le résultat de cette démarche;

CONSIDÉRANT QUE le ministre demande à la MRCAO de : réviser les limites des affectations agricoles dynamiques, agroforestières et forestières; modifier le schéma d'aménagement et de développement pour : retirer le concept d'une résidence par lot originaire dans l'affectation agricole dynamique; mettre en place des mesures adéquates de contrôle de l'implantation d'usages non agricoles dans l'affectation agricole dynamique;

CONSIDÉRANT QU' une proposition a été élaboré par un comité technique régional formé d'un représentant du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT), du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'alimentation du Québec (MAPAQ), de la Fédération de l'union des producteurs agricoles de l'Abitibi-Témiscamingue et de la MRC d'Abitibi-Ouest et ce, relativement aux limites des affectations du territoire au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRCAO;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil de la municipalité de Dupuy ont pris connaissance de la proposition du comité technique;

**POUR CES MOTIFS**

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley,  
Et résolu à l'unanimité :

D'ACCEPTER la proposition sur les limites des affectations agricole dynamique, agricole viable et forestière en zone agricole permanente tel qu'illustrée sur la carte « Proposition du comité technique » du 18 décembre 2017.

Proposition adoptée

Sujet traité **PROMESSE D'ACHAT DE TERRAIN PAR VINCENT HUOT** : La directrice générale informe le conseil que la promesse d'achat de terrain par Monsieur Huot a été signé le 12 février dernier et que le dépôt prévu a été remis. Les démarches se poursuivent concernant les modifications à la zone industrielle.

039-2018 **1ER PROJET DE RÈGLEMENT #204 MODIFIANT LA ZONE INDUSTRIELLE ET SES USAGES AUTORISÉS AU RÈGLEMENT DE ZONAGE :**

ATTENDU QUE la présentation a été déposé et l'avis de motion du présent règlement a été donné à la séance de ce conseil tenue le 5 février 2018;

PAR CONSÉQUENT,

Proposé par la conseillère Denise Morin,  
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de Dupuy adopte le 1<sup>er</sup> projet de règlement #204 modifiant la zone industrielle et ses usages autorisés au règlement de zonage de la municipalité de Dupuy;

Proposition adoptée.

040-2018 **REGROUPEMENT DES OFFICES D'HABITATION SUR LE TERRITOIRE DE : DUPUY, LA REINE, LA SARRE, NORMÉTAL ET PALMAROLLE**

***NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION PROVISOIRE DU NOUVEL OFFICE D'HABITATION LAC-ABITIBI***

ATTENDU QUE la Société d'habitation du Québec (SHQ) souhaite le regroupement des offices d'habitation (OH) ;

ATTENDU QUE ces regroupements doivent se réaliser sur une base consensuelle ;

ATTENDU QU' un représentant du conseil municipal a été délégué pour siéger sur le CTC (comité de transition et de concertation);

ATTENDU QU' un plan d'affaires sur le projet de regroupement a été présenté à la SHQ;

ATTENDU QU' un représentant nommé par la municipalité de Dupuy doit siéger sur le Conseil d'administration provisoire du nouvel office d'habitation Lac-Abitibi;

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par la conseillère Denise Morin,  
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal de Dupuy recommande la nomination de monsieur Normand Lagrange, maire pour siéger au Conseil d'administration provisoire du nouvel office d'habitation Lac-Abitibi.

Proposition adoptée

041-2018

**APPUI AU PROGRAMME AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS (PADF)  
- ÉLAGAGE EN FORÊT PRIVÉE**

ATTENDU QUE le ministère des Ressources naturelles met à la disposition des organismes et des individus un programme de subvention intitulé Programme d'aménagement durable des forêts (PADF);

ATTENDU QUE le Groupement forestier coopératif Abitibi désire bénéficier de ce programme;

ATTENDU QUE le projet demandé est : Élagage en forêt privée;

ATTENDU QUE ce projet ne contrevient à aucune loi ou règlement en vigueur sur le territoire de la municipalité;

ATTENDU QUE la municipalité de Dupuy est favorable à ce projet;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Appuyé par le conseiller Rémi Kelley,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE les membres du conseil municipal appuient le projet présenté par Groupement forestier coopératif Abitibi dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF).

Proposition adoptée

042-2018

**RAPPORT ANNUEL 2017 - APPROBATION:**

ATTENDU QUE le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie de l'Abitibi-Ouest exige de transmettre un rapport annuel à la MRC;

ATTENDU QUE la directrice générale en collaboration avec le directeur du Service incendie de Dupuy présente aux membres du conseil le rapport annuel 2017;

Proposé par la conseillère Denise Morin,  
Appuyé par le conseiller Remi Kelley,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Dupuy approuve le rapport annuel 2017 du Service de sécurité incendie afin de le transmettre à la MRC d'Abitibi-Ouest;

043-2018

**FORMATION POMPIER- NOUVEAUX BESOINS:**

ATTENDU QUE le Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal prévoit les exigences de formation pour les pompiers des services de sécurité incendie afin d'assurer une qualification professionnelle minimale;

ATTENDU QUE ce règlement s'inscrit dans une volonté de garantir aux municipalités la formation d'équipes de pompiers possédant les compétences et les habiletés nécessaires pour intervenir efficacement en situation d'urgence;

ATTENDU QU' en décembre 2014, le gouvernement du Québec a établi le Programme d'aide financière pour la formation des pompiers volontaires;

ATTENDU QUE ce programme a pour objectif principal d'apporter aux organisations municipales une aide financière leur permettant de disposer d'un nombre suffisant de pompiers qualifiés pour agir efficacement et de manière sécuritaire en situation d'urgence;

ATTENDU QUE ce programme vise également à favoriser l'acquisition des compétences et des habiletés de base requises par les pompiers volontaires qui exercent au sein des services de sécurité incendie municipaux;

ATTENDU QUE la municipalité de Dupuy désire bénéficier de l'aide financière offerte par ce programme;

ATTENDU QUE la municipalité de Dupuy prévoit la formation de quatre (4) pompiers pour le programme Pompier I au cours de la prochaine année pour répondre efficacement et de manière sécuritaire à des situations d'urgence sur son territoire;

ATTENDU QUE la municipalité doit transmettre sa demande au ministère de la Sécurité publique par l'intermédiaire de la MRC d'Abitibi-Ouest en conformité avec l'article 6 du Programme.

Il est proposé par le conseiller Rémi Kelley,  
Appuyé par le conseiller Christian Mongrain Thériault,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE la municipalité de Dupuy présente une demande d'aide financière pour la formation de ces pompiers dans le cadre du Programme d'aide financière pour la formation de 4 pompiers volontaires au ministère de la Sécurité publique et de transmettre cette demande à la MRC d'Abitibi-Ouest.

Proposition adoptée

#### **AFFAIRES DU COMITÉ 100E ANNIVERSAIRE**

- ❖ Retrouvailles ballon balai/pitoune au Centre Récréatif de Dupuy, le samedi 10 mars prochain avec souper au profit du 100<sup>e</sup> anniversaire de Dupuy. Bienvenue à tous.
- ❖ Lancement de la programmation du 100<sup>e</sup> anniversaire et des forfaits repas lors d'un 5 à 7 au pavillon des sports de Dupuy, le 26 mars prochain. La publicité de l'événement se fait via courriel et Facebook, un médiaposte sera envoyé également à toute la population prochainement.

#### **AFFAIRES DES CONSEILLERS**

**DENISE MORIN :**

- ❖ Elle nous parle de la conférence sur le thème de la maltraitance envers les aînés qui a été offerte par la Table des aînés d'Abitibi-Ouest. Voici quelques informations qui ont été traitées sur les arnaques et exploitation financière : 40% des personnes âgées se font exploiter et parmi eux, 8% pour des montants plus élevés que 20,000\$. Elle souligne des petits trucs pour y remédier, qui ont été soumis aux participants.
- ❖ Elle mentionne que le souper du Club des 50 et + en action, se tiendra le dimanche 11 mars au sous-sol de l'église à 17h30.

**RÉMI KELLEY :**

- ❖ Nous confirme qu'il participe maintenant aux réunions du conseil d'administration du Centre récréatif de Dupuy. À la dernière rencontre, il a été question des états financiers se terminant au 31 décembre 2017 qui seront présentés très bientôt au conseil.

044-2018

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par le conseiller Christian Mongrain Thériault  
Appuyé par la conseillère Denise Morin,  
Et résolu à l'unanimité :

QUE la séance soit levée à 20h05.

Proposition adoptée.

*Rémi Jean*

---

RÉMI JEAN  
MAIRE SUBSTITUT

*Pascale Lavigne*

---

Pascale Lavigne  
DIRECTRICE GÉNÉRALE

